



La direction en a rêvé ...  
La CFE  
et  
La CFTD l'ont signé !!!

**L'ACCORD GEPP**



**ATTENTION TOUS CONCERNÉS !**

**Pourquoi FO n'a pas signé l'accord GEPP ?**

[Accédez à notre synthèse](#)

Tu penses être en sécurité ?

Car tu as du travail ?

Le déplacement des formateurs entraîne de la sous-activité pour le personnel d'appui !

La mobilité temporaire imposée provoque de l'anxiété!

Cela impacte tout le monde !

N'acceptons pas cela !

**FO dit NON !**

**Non à un accord entérinant une mobilité contrainte !**

Mise en oeuvre dès ...

**Octobre 2023 et c'est déjà l'hécatombe !**

- ✓ J'ai de l'activité
- ✓ Je ne suis pas volontaire à la mobilité

J'anime une formation par an et on me demande d'occuper un poste de commerciale et de délaisséer mon poste de formatrice. Je découvre que celui-ci va même être supprimé !

La direction me contacte pour réaliser une mission dans le cadre de la GEPP à plus de 100 kms de chez moi !

Une semaine avant le début de la formation ! Et un CDD viendra me remplacer sur mon centre d'affectation !



## STOP

- L'accord GEPP se met en place dans la douleur pour les salariés !
- Le DRH national reconnaît que l'accord GEPP est "mal ficelé" et qu'il est nécessaire d'apporter des précisions aux salariés !
- FO constate que sur le terrain, l'accord est irrespectueusement appliqué !

**Nous ne laisserons pas faire !**

**Vos représentants FO sont là pour vous accompagner !  
Ne restez pas isolé.e !**



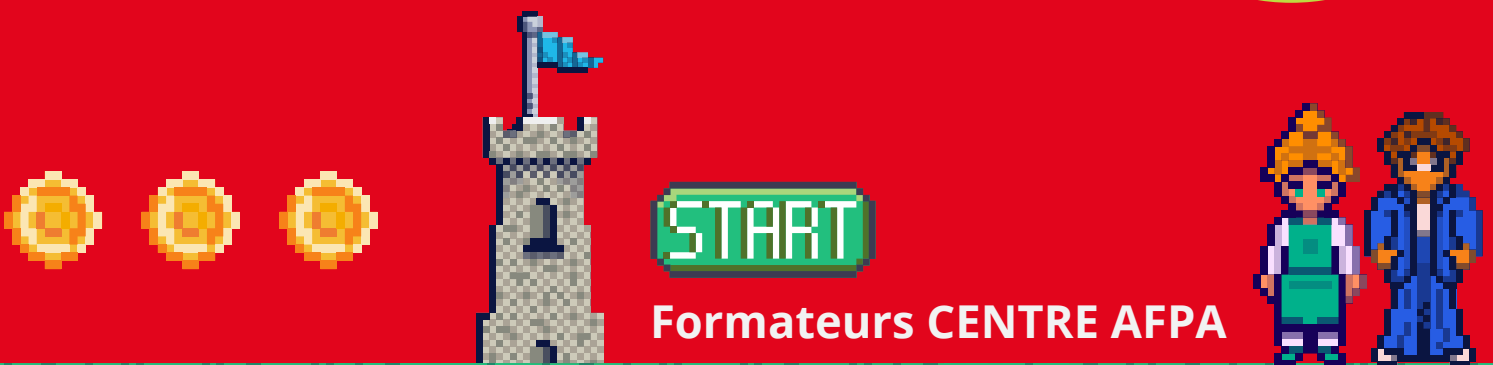
# GEPP ?

**ELLE SE VEUT ÊTRE LA GARANTE DE L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOYABILITÉ DES FORMATEURS SANS ACTIVITÉ VIA LA MOBILITÉ TEMPORAIRE**

- **MOBILITÉ TEMPORAIRE INTERNE**
  - **PROCESS : 14 ÉTAPES**
- **MOBILITÉ PERENNE**

**SARA ?!**  
c'est quoi ?

C'est la plateforme des mobilités.



LE COMOP Comité Opérationnel piloté par le DR valide l'inscription sur la plateforme

- Identification des formateurs sans activité
- Un entretien obligatoire avec le formateur



Manque d'activité :

Après recherche de toutes les possibilités de maintien sur site, sont évoquées les missions temporaires dans d'autres établissements.



Mobilité géographique TEMPORAIRE INTERNE  
[Cliquez ici et laissez vous guider !](#)



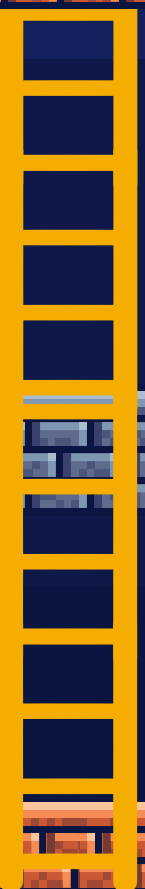
Mobilité géographique interne LE PROCESS

- 14 étapes

[Cliquez ici et découvrez les 14 étapes !](#)



MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE PERENNE  
[Cliquez ici et laissez vous guider !](#)



**GAME  
OVER**

= **FORMATEURS PLAYMOBILES !**



# Luttons

Protégez vos intérêts. Protégez vos intérêts.

Protégez vos intérêts. Protégez vos intérêts.

**Tous ensemble pour de  
meilleures conditions de travail.**

**Vous avez des droits,  
toujours.  
Syndiquez-vous!**

**Si la réflexion "se syndiquer, et pourquoi pas"  
vous a effleuré l'esprit...**

Discutez-en avec votre délégué FO



**Pourquoi adhérer à FO ?**

**Vous souhaitez Adhérer ?**



Seul ou isolé on n'est rien.

Pour agir et se faire entendre, rejoignez FO !

Une seule condition est nécessaire : être salarié,  
actif, chomeur ou retraité. Chacun à sa place dans  
un des syndicats confédérés Force Ouvrière.